

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 novembre 2008

CP 08/11-03

FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DU CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

DEVOLUTION DE MARCHE

Le marché a pour objet la fourniture de mobiliers de bureau pour l'ensemble des services du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Les caractéristiques principales du marché sont les suivantes :

- Procédure : Appel d'offres restreint européen conformément aux dispositions des articles 33 et 60 à 64 du code des marchés publics.
- Marché de fournitures à bons de commande décomposé en lots sans montant minimum-maximum :

Lot n° 1 : Mobilier de bureau des agents et responsables de service;

Lot n° 2 : Sièges de bureau des agents et responsables de service;

Lot n° 3 : Tables et sièges des salles de réunion;

Lot n° 4 : Mobilier de Monsieur le Président du Conseil Général;

Lot n° 5 : Mobilier de Direction;

Lot n° 6 : Tables et sièges des salles de réunion et de commission, gamme direction;

Lot n° 7 : Rayonnages d'archives et/ou de stockage;

Lot n° 8 : Rayonnages du service documentation;

Lot n° 9 : Équipement de la salle de traitement du courrier.

- **Durée :** Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa notification, il sera exécuté par l'émission de bons de commande successifs.

Conformément au Code des Marchés Publics, les critères définis et pondérés dans le dossier de consultation par la personne publique permettant à la Commission d'appel d'offres de dégager l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

Critères	Pondération	Observations
Ergonomie et esthétique	40%	<u>Esthétique:</u> cohérence globale en fonction des préconisations du descriptif technique <u>Technique de construction:</u> normes et ergonomie, gestion des câbles, solidité des composants, intelligence de la structure, simplicité des connexions
Prix (prix unitaire et rabais sur catalogue)	15%	
Délais de livraison	15%	8 semaines maximum
Etendue de la gamme	15%	Articles complémentaires de la gamme proposés au catalogue
Garantie et S.A.V	15%	Délais de garantie et de pérennité à préciser. Organisation logistique pour la livraison, le montage et l'installation.

L'offre ayant obtenu la note globale la plus élevée sera retenue comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

En cas d'égalité de note globale, le classement se fera en fonction de l'offre ayant obtenu la meilleure note sur le premier critère « ergonomie et esthétique », et en cas de nouvelle égalité, le classement sera en fonction de l'offre ayant obtenu la meilleure note sur le deuxième critère « prix », et ainsi de suite.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 15 Juillet 2008, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis.

A l'issue de l'analyse des offres, la Commission, réunie le 20 Octobre 2008, a décidé d'attribuer le marché à :

LOTS	Nom de la société attributaire
Lot n° 1 : Mobilier de bureau des agents et responsables de service	SAMAS (31 – Balma)
Lot n° 2 : Sièges de bureau des agents et responsables de service	DACOTA SODEM (31 – Vacquiers)
Lot n° 3 : Tables et sièges des salles de réunion	DACOTA SODEM (31 – Vacquiers)
Lot n° 4 : Mobilier de Monsieur le Président du Conseil Général	SILVERA (75 – Paris)
Lot n° 5 : Mobilier de Direction	SILVERA (75 – Paris)
Lot n° 6 : Tables et sièges des salles de réunion et de commission, gamme direction	MDC LA PLACE (82 – Montauban)
Lot n° 7 : Rayonnages d'archives et/ou de stockage	BRUYNZEEL(67 – Eckbolsheim)
Lot n° 8 : Rayonnages du service documentation	CENTRE BUREAUTIQUE (82 – Montauban)
Lot n° 9 : Équipement de la salle de traitement du courrier	SATAS (92 – Clichy)

Motivation du choix : voir tableau d'analyse présenté.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Conseil Général :

- les marchés de fournitures à intervenir avec les sociétés désignées ci-dessus pour la fourniture de mobiliers de bureau pour l'ensemble des services du Conseil Général de Tarn-et-Garonne,
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 21 novembre 2008

CP 08/11-03

**FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR
L'ENSEMBLE DES SERVICES DU CONSEIL GENERAL DE
TARN-ET-GARONNE**

DEVOLUTION DE MARCHE

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 20 octobre
2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés de fournitures à intervenir avec les sociétés suivantes pour la fourniture de mobiliers de bureau pour l'ensemble des services du Conseil Général de Tarn-et-Garonne :

LOTS	Nom de la société attributaire
Lot n° 1 : Mobilier de bureau des agents et responsables de service	SAMAS (31 – Balma)

LOTS	Nom de la société attributaire
Lot n° 2 : Sièges de bureau des agents et responsables de service	DACOTA SODEM (31 – Vacquiers)
Lot n° 3 : Tables et sièges des salles de réunion	DACOTA SODEM (31 – Vacquiers)
Lot n° 4 : Mobilier de Monsieur le Président du Conseil Général	SILVERA (75 – Paris)
Lot n° 5 : Mobilier de Direction	SILVERA (75 – Paris)
Lot n° 6 : Tables et sièges des salles de réunion et de commission, gamme direction	MDC LA PLACE (82 – Montauban)
Lot n° 7 : Rayonnages d'archives et/ou de stockage	BRUYNZEEL(67 – Eckbolsheim)
Lot n° 8 : Rayonnages du service documentation	CENTRE BUREAUTIQUE (82 – Montauban)
Lot n° 9 : Équipement de la salle de traitement du courrier	SATAS (92 – Clichy)

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,